



Conflits d'autorité parentale

Par **Chris337**, le **11/10/2019 à 12:24**

Bonjour,
Cela fait 4 ans que je suis divorcé. J'ai la garde alternée de mes 2 enfants.
Les relations avec mon ex, sont très conflictuelles. Pour résumer, je suis un mauvais père et je ne prend jamais les bonnes décisions pour mes enfants.
Mon fils de 10 1/2 vient de rentrée au collège, j'ai décidé que pour s'y rendre il prendrait le bus. Nous habitons en ville et il a soit 2 bus à prendre ou 1 bus et marcher 10 min.
Mon ex n'était pas d'accord sur ma décision en m'indiquant que je m'étais en danger mon fils. Et que je n'écoutais les peurs de mon fils.
Je n'ai pas cédé et avec l'accord de mon fils je l'ai laissé ce rendre seul au collège en le rassurant.
Hors je viens d'apprendre que mon ex. récupère en catimini mon fils à l'arrêt de bus pour l'emmener à l'école. Elle l'a même convaincue de me mentir pour que je ne sois pas au courant.
Je lui ai indiqué que je n'étais pas d'accord et que son attitude était fortement dommageable pour notre enfant.
Bien entendu tout est ma faute !!!
Que pensez vous de ma situation ? ai je des droits ? suis je en tord ?

Par **jodelariege**, le **11/10/2019 à 12:35**

bonjour
la maman n'a pas le droit de s'immiscer dans votre vie privée et votre temps de garde..donc elle n'a pas le droit de s'occuper de l'enfant durant votre droit de garde et accompagner l'enfant à la sortie du bus
prendre le bus tout seul pour un enfant de 11 ans ne le met pas en danger
voyez avec votre avocat ou avec le JAF pour remettre les choses au clair.